



OFFRE D'EMPLOI

Vous souhaitez vous engager dans une mission
qui a du sens et intégrer une fondation
qui refuse la fatalité de l'exclusion ?
REJOIGNEZ-NOUS !

ADMINISTRATEUR AD'HOC H/F

CDI mi-temps

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles de la Fondation de Nice recrute pour
le Service Pélican

date de prise de poste : dès que possible / date limite de la candidature : 15.02.2026

[Découvrir la Fondation de Nice en slam](#)

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

En savoir plus sur le service : <https://www.fondationdenice.org/mineurs-victimes/>

Descriptif du poste

Vous intégrerez une équipe composée de 4 administrateurs ad'hoc, une secrétaire et une coordinatrice.

L'administrateur ad hoc est une personne désignée par un magistrat pour exercer les droits d'un mineur dans le cadre d'une procédure. Il intervient lorsque les intérêts de l'enfant sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux ou lorsque ces derniers se trouvent en difficulté pour en assurer sa défense.

En tant qu'administrateur ad'hoc vous devrez :

- Représenter les intérêts du mineur auprès des juridictions dans des procédures civiles et ou pénales
- Accompagner les mineurs dans les différentes étapes de la procédure : audition (gendarmerie, police), expertise (médicale, psychologique), audition magistrat instructeur, confrontation, audience
- Travailler en lien avec l'avocat du service
- Solliciter et échanger avec les partenaires sociaux et judiciaires pour connaître la situation du mineur dans son environnement
- Rédiger des écrits professionnels : compte rendu d'entretien, rapport de fin de mission, requête, notes,
- Participer à l'élaboration des conclusions de partie civil
- Participer aux réunions d'équipe et aux analyses des pratiques professionnelles

Profil souhaité

- Juriste ou travailleur social
- Être âgé de 30 ans minimum (réglementation cours d'appel)
- Motivation et intérêt pour la mission,
- Master juridique souhaité ou diplôme du travail social
- Connaissance de la protection de l'enfance appréciée
- Rigueur, autonomie et capacité d'organisation
- Sens du travail en équipe, bonnes capacités relationnelles
- Capacité à la prise de parole au tribunal
- Capacité rédactionnelle
- Permis B obligatoire

Conditions d'emploi

- En CDI
- A mi-temps
- Horaires variables sur la plage horaire de 9h-20h en fonction des audiences
- Lieu de travail : 2 rue colonel Gassin à Nice
- Rémunération : Salaire brut mensuel de base évolutif selon l'ancienneté (CCN Convention 66) plus prime Ségur ;
- 5 semaines de congés payés/an + 18 jours congés trimestriels /an
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps
- Mutuelle d'entreprise (participation à 100% employeur + CSE au contrat de base avec reste à charge à 0 pour le salarié)
- Œuvres sociales du CSE partenaire de COS MEDITERRANEE et UP CADHOC KALIDEA
- Remboursement des frais de déplacement domicile lieu de travail : titre de transport en commun à 50%, indemnités kilométriques pour l'utilisation d'un vélo ou d'un véhicule à moteur.

Les candidatures sont à adresser à

Damien Francheteau

Directeur

direction-enfance-famille@fondationdenice.org

*Cet appel d'offre répond aux exigences du guide de recrutement conformément au Label
Diversité et aux valeurs de la Fondation.*

*La Fondation de Nice s'est engagée dans la lutte contre les discriminations. A ce titre, lors de
votre recrutement si vous estimez être victime d'une discrimination vous pouvez contacter
par mail les référents de la cellule diversité, diversite@fondationdenice.org*

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION SUD
PROVENCE
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronnage
Saint-Pierre Actes est reconnue
d'utilité publique. Elle a reçu en
2020 le label "Entreprise Solidaire
d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor
à la Fondation de Nice légitime la
démarche de la Fondation en faveur
de l'égalité des chances et l'équité de
traitements dans toutes ses activités.